

Initiatives parlementaires

autorités. Ce concept porte sur l'irrigation des régions boisées, notamment des terres à bois, au moyen de l'effluent traité. Dans le cas de Vernon, on irriguerait des peupliers; l'apport d'éléments nutritifs accroîtrait leur croissance et permettrait une éventuelle exploitation commerciale.

Ce genre d'initiative créatrice nécessite de l'argent, plus que nos collectivités canadiennes, financièrement serrées, peuvent déboursier. Ces initiatives nécessitent souvent plus d'argent que peut se permettre la province.

Donc, de nombreux projets valables en matière d'épuration des eaux restent sur la tablette parce que les intéressés, sans grands moyens, ne peuvent les réaliser seuls. C'est pourquoi j'estime que le gouvernement fédéral doit prêter main-forte aux collectivités et aux provinces, dans le traitement de ce problème à long terme et de plus en plus grave. Des programmes à coûts partagés par les autorités municipales, provinciales et fédérales en vue de nettoyer les eaux du Canada sont nécessaires; on les réclame d'ailleurs depuis quelque temps. La Fédération canadienne des municipalités a émis un avertissement selon lequel, dans tout le Canada, la santé et la sécurité publiques, de même que le développement économique, sont en péril, parce que les installations nécessaires n'ont pas reçu le financement de base.

En terminant, je demande au gouvernement de sauter sur cette occasion unique pour démontrer son attachement à la cause de la qualité de l'eau en prenant un certain nombre d'initiatives. Je lui rappelle notamment qu'une société de la localité de Vernon appelée *Save our Lake* ou SOL, a demandé une subvention fédérale pour donner suite à son projet d'irrigation des terres sauvages dont je viens de parler. Grâce à ce projet, les habitants de Vernon pourraient ouvrir la voie partout au Canada en ce qui concerne la mise sur pied de moyens innovateurs et économiquement viables pour nettoyer nos lacs et nos rivières.

On a présenté une demande de financement pour ce projet dans le cadre du programme *Les partenaires de l'environnement*, mais le gouvernement a fait la sourde oreille. Je demande au ministre de l'Environnement de profiter de cette initiative en finançant des projets valables comme le projet d'irrigation des terres sauvages de

Vernon. Donnez suite à vos engagements en subventionnant ces efforts coopératifs.

Le temps des rapports et des documents politiques est révolu. C'est le temps d'agir maintenant.

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'Okanagan—Shuswap pour cette allocution très enrichissante et pour l'intérêt très sincère qu'il porte à une question importante qui préoccupe tous les Canadiens.

Je voudrais en parler dans une perspective différente en expliquant un peu qui doit payer la note. Il va de soi que tous les députés souhaitent que tous les Canadiens aient de l'eau propre à boire ou à utiliser à d'autres fins. Mais la motion semble essentiellement ramener le gouvernement fédéral dans le système de financement direct de l'infrastructure municipale.

J'ai eu il y a quelques années l'heureuse expérience d'agir comme maire de Fredericton et président de la Fédération canadienne des municipalités, de coprésider la dernière conférence des trois niveaux de gouvernement où nous avons sérieusement tenté d'implanter une structure officielle de financement fédéral des municipalités par l'entremise des provinces et en dehors d'elles. Nous n'avons pas obtenu beaucoup de succès. Les gouvernements provinciaux, ne voulant rien céder de leur autorité sur les municipalités, exigeaient que l'aide fédérale leur soit versée pour qu'ils la distribuent aux municipalités, et interdisaient au gouvernement fédéral d'intervenir directement sur le plan municipal. Je crois que, dans une certaine mesure, c'est encore vrai aujourd'hui.

La question de savoir qui doit payer pour les infrastructures municipales a aussi été débattue en long et en large tout au long des années 80, comme beaucoup de députés se le rappellent. Essentiellement, la question que nous débattons aujourd'hui est de savoir qui aura la tâche ingrate de soutirer plus de dollars aux contribuables et qui aura le rôle mieux vu de les dépenser.

Trois points de vue dominant le débat. Le premier groupe, pas exclusivement du niveau municipal, décrit dans toute son horrible réalité l'état de nos systèmes d'adduction d'eau et systèmes d'égout et déclare catégoriquement que les travaux dépassent les moyens des municipalités. Il affirme que l'ordre supérieur de gouvernement doit accorder de généreuses subventions, qu'il